



« Pour que la France reste la France », vers une école bleue Marine ? Une analyse critique des annonces d'Emmanuel Macron lors de sa conférence de presse du mardi 16 janvier 2024.

L'École du passé n'a pas de futur.

A force de fréquenter Carlito et McFly, Emmanuel Macron a fait de sa conférence de presse de mardi soir, le synopsis du quatrième opus de « Retour vers le futur ».

Comment celui qui a mis en avant l'argument marketing de la jeunesse de son nouveau Premier ministre, peut-il faire « en même temps » des propositions aussi surannées et conservatrices pour l'École ?

Le dispositif scénique choisi par le Président donnait le ton en ressuscitant les conférences, déjà très théâtrales, de De Gaulle dans les années 1960. Le fauteuil de Macron a même été remonté de 20 centimètres afin que le rapport buste-table soit le même que sous son illustre prédécesseur.

En attendant, il n'y a pas eu de « *Je vous ai compris !* » envers les enseignants et leurs priorités car les annonces présidentielles, pour beaucoup déjà faites et connues, ne visent qu'au « réarmement civique » de la Nation à travers sa jeunesse.

Ce leitmotiv présidentiel a une connotation militaire et belliciste extrêmement dérangeante en ces temps dramatiques où l'on ne peut qu'être horrifié par les morts et les destructions causées par les guerres en Ukraine et à Gaza.

A travers l'expérimentation de la tenue unique dans cent établissements volontaires (pour une généralisation possible en 2026), l'apprentissage de *La Marseillaise* dès le primaire, le doublement horaire de l'instruction civique cantonné à la lecture des grands textes « fondateurs de la nation », la généralisation du Service National Universel en classe de Seconde, on retrouve bien une forme d'embrigadement nationaliste.

Il s'agit de rendre dociles et obéissants les futurs citoyennes et citoyens.

L'École ou la caserne ?

L'uniforme peut masquer une partie des inégalités sociales (les chaussures et les sacs d'école seront alors encore davantage des marqueurs de richesse) mais ne les change pas.

Malgré les fantasmes nostalgiques des conservateurs, il n'y a jamais eu d'uniformes obligatoires à l'école publique (sauf dans les lycées napoléoniens pour les internes) mais des blouses disparates jusque dans les années 1960 pour ne pas tâcher ses vêtements d'encre.

L'uniforme utilisé dans certains établissements privés est une marque de distinction élitiste donc d'affirmation et pas d'effacement des inégalités sociales.

Avec des tenues uniques différentes selon les établissements, on favoriserait en fait un « communautarisme » local et pas un creuset patriotique national.

Rappelons enfin que le port d'un uniforme à l'école primaire et au collège est l'une des propositions du programme de Marine le Pen (voir page 13)

<https://rassemblementnational.fr/documents/projet/projet-l-ecole.pdf>

La Marseillaise est déjà enseignée de façon obligatoire depuis la circulaire Chevènement en 1985, renouvelée en 2005, en 2011 et en 2016 par d'autres circulaires.

Depuis 2019, Blanquer a imposé que les paroles de notre hymne national soient affichées dans toutes les salles de classe. Les tonalités du « Chant de guerre pour l'armée du Rhin » écrit en 1792 sont une exhortation au combat contre l'invasion étrangère. Est-ce donc la finalité du « réarmement civique » voulu par Macron ?

Le coût des uniformes de 200 euros par élève s'élèvera à plus de 2,4 milliards d'euros chaque année.

Le Service National Universel devrait coûter entre 2 à 3 milliards d'euros chaque année pour l'accueil et l'encadrement de tous les élèves de Seconde.

Ces 5 milliards d'euros permettraient d'embaucher plus de 160 000 professeurs avec un salaire brut de 2 500 euros...

D'autres annonces ont été faites mais surtout reprises :

- l'instauration d'une remise des diplômes pour le Brevet des collèges et le baccalauréat qui existe déjà officiellement depuis 2016 pour le DNB

<https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo25/MENE1615562N.htm>

et qui s'organise aussi fréquemment dans de nombreux lycées.

- l'obligation de faire du théâtre un « passage... au collège la rentrée prochaine » sans préciser par qui, quand et avec quelles heures.

- la mise en avant de l'histoire de l'art au collège et au lycée sans informations pratiques supplémentaires par rapport à l'existant.

Une option « histoire des arts » a été créée depuis 1993 au lycée puis l'arrêté du 11 juillet 2008 a rendu un enseignement interdisciplinaire de l'histoire des arts obligatoire au collège et au lycée. Les B.O du 22 janvier 2019 et du 25 juillet 2019 définissent les programmes de l'option et de la spécialité arts au lycée.

- le dédoublement des heures d'instruction civique, déjà annoncé en juin 2023 (Macron n'utilise pas les termes d'Education Morale et Civique qui induisent une autre posture intellectuelle moins descendante que celle d'instruire) à partir de la classe de Cinquième.

Pourquoi pas dès la Sixième alors qu'une heure a été volée pour chaque Sixième en France, l'heure de technologie utilisée pour faire du soutien et de l'approfondissement disparaît avec la mise en place de groupes de niveaux ?

Alors que les DGH sont arrivées dans les établissements, il y a fort à parier que cette demi-heure supplémentaire pour chaque classe, à partir de la Cinquième, n'a pas été prévue.

Reviendra-t-elle à l'histoire-géographie en collège en étant intégrée dans son volume horaire ou sera-t-elle annualisée avec 18 heures comme actuellement au lycée ?

Y aura-t-il une note d'instruction civique au collège comme c'est le cas au lycée pour le baccalauréat en EMC ?

- la mise en place d'évaluations nationales pour chaque niveau et la rénovation des programmes pour la rentrée 2024 donc toujours cette obsession du management par le chiffre.

Statut et point d'indice : hallali sur ce qui nous lie.

Le long soliloque de Macron aura été l'occasion de faire croire qu'il avait résolu le remplacement de longue durée (au-delà de 15 jours) et de vanter le Pacte, en le présentant toujours comme une amélioration de nos rémunérations (« on a décidé de mieux les payer... par le Pacte ») et pas comme des heures supplémentaires.

On voit mal comment il peut pallier à « 95 % » des absences longues en ayant supprimé près de 8 000 postes dans le second degré, avec 3 100 postes vacants aux concours de la rentrée 2022 et en diminuant le nombre de TZR (37 000 en 2006 contre 10 000 en 2021) et en les affectant sur des postes à l'année.

Pour les absences courtes, Macron a reconnu implicitement l'échec du Pacte car, selon lui, 15 % des heures sont désormais remplacées... ce qui signifie que 85 % ne le sont pas.

Il évoque le gaspillage « *de temps de professeurs pour surveiller les examens* » qui serait réorganisé et récupéré pour qu'il y ait moins d'heures d'absence. Bien malin celle ou celui qui comprend la réalité de cette affirmation présidentielle.

Enfin, Macron a de nouveau évoqué la remise en cause des statuts, qualifiés de « rentes », et la rémunération des fonctionnaires au mérite.

« Il en va de même pour nos fonctionnaires pour lesquels le principal critère d'avancement et de rémunération devra être, à côté de l'ancienneté et également, le mérite, en tout cas bien davantage qu'aujourd'hui. Ce sera au cœur d'une réforme qui va commencer dans les prochaines semaines ».

Tout comme le Pacte nous transforme en prestataire individuel de services, un salaire au « mérite » enterrerait définitivement la notion de collectif dans notre service public.

Cette régression s'inscrit bien dans la logique libéralo-conservatrice du très tatchérien Macron.

Les fonctionnaires doivent donc désormais être payés et promus selon leur degré de soumission et de docilité. A quand le serment de fidélité au chef de l'Etat ?

Alors que notre profession méprisée souffre cruellement et ne cesse de s'appauvrir, ces annonces aux relents conservateurs et nationalistes sont alarmantes, elles doivent nous galvaniser pour nous défendre contre ces attaques incessantes.

Toutes et tous en grève le jeudi 1^{er} février pour l'amélioration de nos salaires et de nos conditions de travail, pour le respect de notre profession et de l'Ecole publique.

<https://www.snes.edu/agissons/campagnes/greve-du-1er-fevrier-pour-nos-salaires-et-nos-conditions-de-travail/>

Cyrille Orłowski pour le SNES-FSU Gironde